

| | |
|--|---|
| Fiche de poste : EAPA | <i>Direction des Soins</i> |
| Service : Unité Territoriale et Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient | Réf. : DDS/PhF/MD/EB Quotité de travail : 100% |

FICHE METIER :

Famille : SOINS

Sous-famille : Conseil aux personnes et éducation physique

Code métier : 10F80

| INDICE DE VERSION | DATE | OBJET DE LA MISE A JOUR |
|-------------------|------------|-------------------------|
| A | 21/02/2024 | Création |
| | | |

| | NOM | FONCTION | DATE | VISA |
|-------------|--------------|--------------------------|------|------|
| Rédaction | E. POMPIGNAC | CS du service | | |
| Validation | N. BORDERIE | CSS du Pôle | | |
| Approbation | Ph. FAUGERON | Directeur des Soins, CGS | | |

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Coordonnateur Général des Soins : **Philippe FAUGERON**

Cadre Supérieur de Santé : **Nathalie BORDERIE**

Cadre de santé **Emilie POMPIGNAC**

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Dr MALLET-GUY,
- Professionnels médicaux et paramédicaux.

PRESENTATION DU SERVICE :

- UTTEP19 – bâtiment MARION, rez-de-chaussée :

L'unité Territoriale et Transversale d'Éducation thérapeutique du Patient et de prévention est une unité départementale d'appui pour la promotion, la coordination, le développement des programmes d'éducation thérapeutique et la mise en œuvre d'actions de Santé publique sur le territoire de la Corrèze.

CADRE REGLEMENTAIRE

Exercice de la fonction conforme au Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée et extrait du code de la Santé Publique.

MISSIONS DU POSTE

L'équipe de l'UTTEP met en œuvre les missions de l'unité :

- Création de partenariats en Corrèze entre les structures sanitaires et médico-sociales, publiques et privées et les professionnels libéraux,
- Accompagnement des professionnels dans l'élaboration des programmes d'ETP,
- Formation des 40h et participation à l'enseignement initial,
- Aide à l'évaluation annuelle et quadriennale des programmes d'ETP,
- Promotion et développement de l'Activité Physique Adaptée dans les programmes d'ETP.

L'Enseignant en Activités Physiques Adaptés (EAPA) participe au développement d'une culture en ETP. L'EAPA participe à l'intégration dans les soins de la promotion de la santé.

ACTIVITES DU POSTE

En étroite collaboration avec l'infirmière coordinatrice, le cadre de santé et le médecin :

Prévention :

- Collaboration avec l'animateur en santé publique dans l'élaboration d'actions de prévention,

Appui méthodologique :

- Soutien méthodologique aux équipes dans l'élaboration et la mise en place des programmes d'ETP :
- Démarche projet, aide documentaire avec recherche bibliographique,
- Soutien méthodologique aux équipes dans le cadre des évaluations annuelles et quadriennales,
- Démarche qualité.

Formation des intervenants

- Participation à la formation des 40h des intervenants en ETP – élaboration et animation,
- Participation à l'enseignement de l'ETP dans les instituts de formation,

Organisation et contenu des programmes :

- Participation à la diffusion des bonnes pratiques en ETP,

Communication et mise en place d'un réseau :

- Participation à l'organisation d'un forum départemental annuel avec tous les acteurs en ETP pour faire connaître les programmes et les équipes,
- Participation à la communication et à la mise en place d'un réseau autour de l'ETP,
- Participation aux groupes de travail mis en place dans le cadre du GHT et de la région Nouvelle Aquitaine.

AUTRES ACTIVITES :

- Suivi de l'activité,
- Participation à l'élaboration du rapport d'activité annuel transmis à l'ARS.

MANIERE DE SERVIR ET QUALITES RELATIONNELLES

- **Capacité d'intégration :**
Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, esprit d'initiative, entraide professionnelle, disponibilité, implication professionnelle ;
- **Attitude relationnelle au travail :**
Ethique professionnelle, attitude constructive, confiance en soi, écoute empathique, communication au sein de l'équipe ;
- **Adaptation au poste de travail :**
Capacités à s'organiser, à réajuster, à progresser,
Respect des consignes de travail, du secret professionnel, devoir de réserve et de discrétion professionnelle,
Respect des horaires, de la tenue professionnelle.

CONNAISSANCES REQUISES

- Formation des 40h en ETP,
- Diplôme Universitaire ETP ou engagement à l'acquérir.

PREREQUIS

- Etre titulaire de la Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), mention Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S).

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :

- Horaires : 9h – 16h38 : du lundi au vendredi
- Possibilités d'adaptation des horaires selon les réunions prévues
- Permis B requis pour les déplacements sur le département
- Le niveau Master 2 est un atout supplémentaire